



**CONSEIL DES
MANUFACTURIERS
DE CONTENANTS
MULTICOUCHES** 

Dans ce numéro...

Éco Entreprises Québec se prépare à prendre en charge les contenants multicouches sous la nouvelle collecte sélective. Voici comment.

Le CCMCM remet des bourses à 15 municipalités, entreprises de tri et organismes québécois pour la sensibilisation et l'éducation au recyclage

Portraits de centres de tri : régions de Waterloo et de Peel et ville de Winnipeg

Soutenir l'éducation à la récupération des contenants multicouches dans les écoles canadiennes

Continuus Materials augmente sa production pour répondre à la demande de panneaux de toit fabriqués à partir de contenants multicouches post-consommation

www.recyclonslescmm.ca

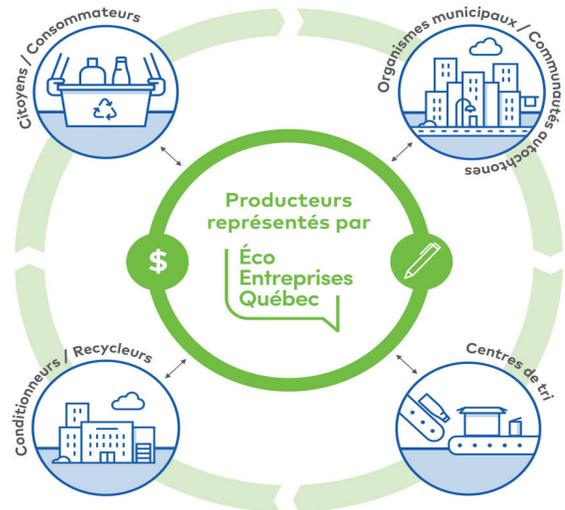
INFOLETTRE DU CONSEIL CANADIEN DES MANUFACTURIERS
DE CONTENANTS MULTICOUCHES

Hiver 2022

ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC SE PRÉPARE À PRENDRE EN CHARGE LES CONTENANTS MULTICOUCHES SOUS LA NOUVELLE COLLECTE SÉLECTIVE. VOICI COMMENT.

Le 24 octobre dernier, RECYQ-QUÉBEC, l'organisme gouvernemental d'encadrement du recyclage pour la province, a officiellement désigné Éco Entreprises Québec (ÉEQ) comme l'organisme de gestion (OGD) responsable d'administrer le nouveau système de collecte sélective pour le compte d'entreprises qui mettent sur le marché des emballages, des contenants et des imprimés.

Cette désignation amorce donc la transition entre la collecte actuelle financée par ces entreprises, mais mise en œuvre par les municipalités et les centres de tri, et une collecte où les producteurs, par l'entremise d'ÉEQ, sont entièrement responsables de tous les aspects de la récupération et de la valorisation de leurs matières. Les producteurs se retrouveront ainsi avec ÉEQ au centre d'une nouvelle organisation du recyclage dans la province où des ententes de service formelles les lieront aux



autres maillons de la chaîne du recyclage que sont les municipalités, les centres de tri, les conditionneurs et les recycleurs. L'entrée en vigueur de ce nouvel arrangement est prévue pour 2025.

Les contenants multicouches (CMC), en tant que contenants recyclables, seront touchés par cette profonde transformation qui soulève naturellement plusieurs questions. Nous avons récemment parlé à ÉEQ pour mieux comprendre l'impact que ces changements auront sur leur recyclage et la façon dont l'organisme se prépare à les prendre en charge.

Lire la suite à la page suivante



INFOLETTRE - HIVER 2022

Aujourd'hui, l'ensemble des programmes de collecte sélective au Québec acceptent les contenants multicouchés. D'entrée de jeu, nous avons pu confirmer que tous les CMC, qu'ils soient à pignon ou aseptiques, pour boissons ou pour aliments, et quel que soit leur format, continueront d'être acceptés partout au Québec sous le nouveau système. Et ce, même lorsque les contenants à pignon et aseptiques pour boissons — boîtes à boire incluses — feront leur entrée dans le programme de consignation au cours de l'année 2025. D'ailleurs, au même moment où RECYC-QUÉBEC annonçait la désignation d'ÉEQ pour la collecte sélective, elle annonçait celle de l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRBC) pour la consigne.

Collaboration entre la collecte sélective et la consigne

En effet, la modernisation du recyclage au Québec passe aussi par un programme de consignation élargi qui couvrira désormais tous les contenants de boissons « prêtes-à-boire » de 100 millilitres à 2 litres. Bien que la séparation de la récupération des contenants multicouchés d'aliments et de boissons entre collecte sélective et consigne ait cours également dans plusieurs autres provinces canadiennes, le Québec serait la seule à exiger une entente formelle de collaboration entre les responsables des deux systèmes pour maximiser la récupération et la valorisation des matières récoltées

par chacun. ÉEQ confirme que des pourparlers se tiendront entre les deux organismes au cours des prochains mois en vue de la signature d'une entente d'ici la fin du mois de juillet 2023.

Il est donc encore trop tôt pour savoir si les CMC post-consommation récoltés de ces deux manières seront mis en ballots ensemble ou séparément et s'ils feront l'objet d'efforts de commercialisation conjoints ou bien indépendants en vue de leur valorisation par des recycleurs. Sachant qu'une partie des CMC de boissons consignés continueront inévitablement de se retrouver dans le bac bleu de la collecte sélective, les deux organismes doivent aussi convenir de la façon de traiter ces contenants. ÉEQ s'occupera-t-elle alors elle-même de leur valorisation ou les retournera-t-elle à l'AQRBC? Quel sera alors le mode de compensation des coûts entraînés par ces démarches? Comme des objectifs de récupération et de valorisation distincts

ont été prescrits à chaque organisme par les autorités, il importera par ailleurs de mettre en place un mécanisme de transfert de données entre les deux pour s'assurer que leurs taux respectifs sont correctement calculés. Ces questions et d'autres trouveront réponse dans l'entente à venir. ÉEQ assure que l'on pourra compter sur une collaboration exemplaire entre les deux organismes pour une prise en charge efficace des CMC et la communication de résultats de performance qui sont justes et précis.

Concertation des acteurs pour la communication aux citoyens et les standards de tri

D'autres questions demeurent naturellement en suspens en ce tout début de transition, comme celles des gestes de tri visant les CMC qui seront promus par ÉEQ. L'une des dimensions les plus prometteuses de cette réforme est le fait que l'organisme sera également responsable de concevoir et de réaliser toutes les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation concernant le recyclage des matières de la collecte sélective à travers la province. Les messages aux Québécoises et Québécois sur la manière de récupérer les différentes matières seront donc les mêmes où qu'on habite,

Lire la suite à la page suivante





INFOLETTRE - HIVER 2022

ce qui devrait de beaucoup réduire la confusion parfois occasionnée par l'exposition à des directives contradictoires. Pour ce qui est des CMC, demandera-t-on aux citoyens, par exemple, de les aplatir ou non, de revisser leur capuchon ou non, avant de les déposer au bac? Ce genre de questions seront étudiées à partir de cet hiver, notamment au sein des divers comités de concertation qu'ÉEQ est présentement à mettre sur pied avec les acteurs du système. Plusieurs facteurs seront pris en considération lors de ces discussions, dont la capacité des bacs de récupération, la fréquence des collectes et les besoins des centres de tri de même que ceux des recycleurs.

Les comités de concertation seront aussi les lieux où seront fixées les exigences relatives au tri des contenants multicouchés dans les centres de tri. Exigera-t-on le tri séparé des contenants multicouchés en leurs propres ballots par tous? On sait que celui-ci permet de maximiser le rendement de la fibre de qualité qu'on retrouve dans les CMC lorsqu'ils sont réduits en pâte par les papetières et de recueillir le polyal (substance composée des fines couches de polyéthylène et d'aluminium contenues dans le CMC), qui peut entrer dans la fabrication d'autres produits. Le cas échéant, quelles autres matières acceptera-t-on dans ces ballots et quel taux de contamination tolérera-t-on? À l'heure actuelle, près de la moitié des centres de tri du Québec effectuent le tri séparé des CMC et leur taux de pureté avoisine les 95 %, ce qui est particulièrement élevé. Sur ces questions, qui se posent également pour tous les autres types de matières, ÉEQ compte s'arrimer avec ses contreparties en Ontario (qui est aussi en train d'implanter une collecte sélective entièrement financée et administrée par les producteurs), puisque les deux provinces partagent plusieurs des mêmes débouchés.

Une valorisation principalement locale

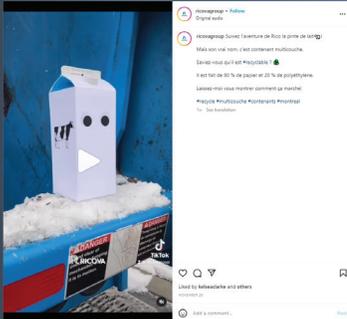
ÉEQ sera en effet désormais responsable de trouver des débouchés pour les matières récupérées. Cette partie de la chaîne du recyclage ne relèvera plus des centres de tri. Selon la réglementation, la valorisation devra être en grande partie locale, c'est-à-dire qu'elle devra être effectuée par des recycleurs situés dans le nord-est de l'Amérique du Nord entre l'Ontario et le New Jersey. Pour ce qui est des CMC, ÉEQ pourra compter sur l'usine de Fibres Sustana à Lévis, près de Québec, qui utilise les contenants multicouchés et d'autres matières à base de fibres blanches pour fabriquer des fibres recyclées de qualité supérieure. Celles-ci sont ensuite vendues à des manufacturiers de papier d'impression, de papier tissu et d'emballages, dont des emballages alimentaires. Cette usine a présentement la capacité de recycler entre 4000 et 5000 tonnes de CMC par an et vise à atteindre 15000 tonnes au cours des prochaines années. Au besoin, ÉEQ pourra conclure des ententes avec d'autres recycleurs dans le nord-est de l'Amérique du Nord et travailler à favoriser l'émergence de débouchés dans la région.

Les changements profonds occasionnés par cette refonte de la collecte sélective s'annoncent prometteurs. Après avoir été impliquée dans le recyclage au Québec depuis sa fondation en 2005 par l'entremise de la perception des cotisations des producteurs et leur distribution aux municipalités pour financer la collecte, ÉEQ voit son rôle prendre considérablement de l'expansion. Son équipe, qui elle-même grandit afin d'assumer ces nouvelles responsabilités, a naturellement beaucoup de pain sur la planche d'ici à 2025. Un plan exhaustif a été établi qui définit plusieurs jalons déterminants qu'elle s'attelle maintenant à mettre en œuvre. Elle a toute notre confiance pour réaliser l'optimisation du système de recyclage qui s'amorce et peut compter sur notre collaboration pour faire en sorte que la récupération et la valorisation des contenants multicouchés sous le nouveau système soient couronnées de succès.



CONSEIL DES
MANUFACTURIERS
DE CONTENANTS
MULTICOUCHÉS

4



INFOLETTRE - HIVER 2022

LE CCMCM REMET DES BOURSES À 15 MUNICIPALITÉS, ENTREPRISES DE TRI ET ORGANISMES QUÉBÉCOIS POUR LA SENSIBILISATION ET L'ÉDUCATION AU RECYCLAGE

Le Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouchés (CCMCM) a tenu cette année au Québec la seconde édition de son *Programme de bourses pour l'éducation au recyclage dans les collectivités*. L'édition inaugurale l'an dernier s'était déroulée en Ontario. Ce programme a été mis sur pied pour reconnaître et appuyer les efforts d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) dans les collectivités canadiennes tout en encourageant la récupération des contenants multicouchés d'aliments et de boissons.

Quinze municipalités, entreprises de tri et organismes ont complété le programme avec succès et recevront chacun une bourse de 2000 \$. Les bénéficiaires cette année sont :

- [EURÉKO!](#)
- [MRC des Laurentides](#)
- [MRC des Sources](#)
- [Municipalité de Venise-en-Québec](#)
- [Récup Estrie](#)
- [Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie](#)
- [Régie intermunicipale des déchets de la Rouge](#)
- [Ressource de Réinsertion Le Phare](#)
- [Ricova](#)
- [Société VIA](#)
- [Tricentris, la coop](#)
- [Ville de Côte Saint-Luc](#)
- [Ville de Gatineau](#)
- [Ville de Saint-Lambert](#)
- [Ville de Sherbrooke](#)

Défi multicouche – axé sur le recyclage et la valorisation des contenants multicouchés en s'amusant



Valorisation en mangeoire à oiseaux



Valorisation en étui à crayons



Valorisation en pot à semis

Pour plus d'exemples d'activités mises en œuvre par les lauréats, consultez la [version en ligne](#) de l'infolettre.

Pour obtenir cette bourse, chaque organisation participante devait d'abord démontrer que son site Web indique de façon claire que les contenants multicouchés sont recyclables et qu'ils sont acceptés dans le programme de récupération de sa communauté. Elle devait aussi avoir mis en œuvre au cours de l'année au moins deux activités d'ISÉ qui faisaient référence aux contenants multicouchés.



Lire la suite à la page suivante



Isabelle Faucher et Paul Skinner devant des ballots de contenants multicouches.

INFOLETTRE - HIVER 2022

Les activités présentées témoignent de la variété et de la créativité des efforts déployés en ISÉ. Les lauréats ont eu recours, entre autres, à des articles et des publicités dans leurs bulletins municipaux, des publications sur les médias sociaux, des billets de blogue, des publicités sur leurs applications de tri, des conférences et ateliers auprès de citoyens, employés, entreprises et écoles, des vidéos, des jeux-questionnaires, des kiosques d'information, des photos-reportages, des patrouilles de sensibilisation, et des bricolages.

Toutes nos félicitations aux lauréats et merci pour votre contribution à la collecte des contenants multicouches et des autres matières recyclables!

Le programme devrait être de retour en 2023. La région du Canada où il sera déployé reste à déterminer.

Pour plus de détails sur le fonctionnement et les critères du programme, visitez le <https://www.recyclonslescmc.ca/programme-de-bourses-pour-leducation-au-recyclage-dans-les-collectivites-edition-2022-au-quebec/>

PORTRAITS DE CENTRES DE TRI : RÉGIONS DE WATERLOO ET DE PEEL ET VILLE DE WINNIPEG

Dans le cadre des visites de centres de tri qu'effectue le Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches, Isabelle Faucher, directrice générale, a récemment visité des centres de tri desservant les régions de Waterloo et de Peel, en Ontario, et la ville de Winnipeg.

Centre de tri Nyle Ludolph de la région de Waterloo

Le 19 septembre 2022, Isabelle Faucher a rencontré Paul Skinner, superviseur des opérations chez GFL Environmental inc., et s'est entretenue avec Paul Rabb, superviseur des opérations de la Région de Waterloo.

Faits peu connus : c'est dans la Région de Waterloo que le premier système de bacs bleus (c.-à-d., la collecte sélective) du monde a vu le jour et, [en 1989, l'Organisation des Nations Unies a décerné au programme ontarien de bacs bleus un prix du mérite écologique](#). Sur la plateforme d'observation du centre Nyle Ludolph, les groupes scolaires et autres visiteurs sont invités à lire des panneaux présentant ce jalon important de l'histoire de la récupération et du recyclage.

Aujourd'hui, le [centre de tri de Waterloo](#) traite les contenants tandis que les fibres sont acheminées à l'entreprise Niagara Recycling, où elles sont traitées et mises en ballots. À Waterloo, les contenants multicouches sont triés à la main avant la séparation au courant de Foucault. Les contenants multicouches représentent actuellement 3 % des matières commercialisées par le centre de tri.

Le centre de tri GFL, à Winnipeg

Le 27 septembre 2022, Isabelle Faucher s'est rendue [au centre de tri GFL, situé à Winnipeg, au Manitoba](#). Ce centre de tri relativement récent a ouvert ses portes en 2019. Là-bas, Isabelle a rencontré Steven Heard, responsable des opérations de GFL Environmental inc. GFL, qui est propriétaire du centre de tri, en est actuellement à la troisième année d'un contrat de dix ans conclu avec la Ville de Winnipeg. En 2020, le centre de tri GFL de Winnipeg a reçu le [prix de centre de tri de l'année 2020 de la National Waste & Recycling Association \(NWRA\)](#).

À ses débuts, le centre de tri de Winnipeg n'acceptait que les matières récupérées à Winnipeg même, mais depuis, il a commencé à ajouter des matières collectées dans d'autres municipalités, dont certaines sont situées à 10 heures de route. Au centre,

Lire la suite à la page suivante



INFOLETTRE - HIVER 2022

75 % des matières traitées sont d'origine résidentielle, les contenants multicouches représentant quant à eux 2 % des matières reçues.

Actuellement, le centre de Winnipeg traite 68 000 tonnes par année (dont 51 000 tonnes par année sont collectées à Winnipeg), mais il a la capacité voulue pour traiter 100 000 tonnes par année. Il produit sept matières premières et commercialise environ 680 tonnes de contenants multicouches par année.

Les contenants multicouches passent d'abord par un trieur optique à double éjection, qui éjecte également les plastiques rigides mélangés. Une personne chargée du tri retire ensuite les contaminants. Un système de retraitement permet également de maximiser les taux de capture : si un contenant multicouche ou un autre produit recyclable n'est pas capté au premier passage, il est remis en circulation alors qu'un robot retire les contaminants. L'ensemble de ces processus permet à la fois de réduire le taux de matières résiduelles et de minimiser la perte de matières valorisables.

GFL se charge de la commercialisation des matières produites au centre de tri au profit de la Ville de Winnipeg et verse à cette dernière des revenus basés sur des taux de capture minimums.

À l'heure actuelle, le centre de tri fonctionne neuf heures par jour, mais l'équipe de GFL vise la mise en place d'un deuxième quart de travail afin que le centre puisse commencer à traiter aussi des matières provenant de l'Alberta.

Centre de tri de la région de Peel

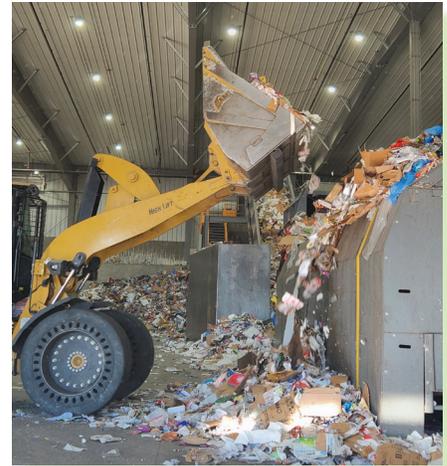
Enfin, le 30 octobre 2022, Isabelle Faucher et Guillermo Pugliese, directeur de la récupération pour Tetra Pak, ont visité le [centre de tri de la région de Peel](#). Là-bas, ils ont rencontré Erin Pollock, chef d'équipe, Traitement des matières résiduelles, et Shawn Sinclair, superviseur, Traitement des matières résiduelles, tous deux de la Région de Peel ainsi que David St-Remy, responsable des opérations chez GFL Environmental inc.

Depuis 2020, d'importantes améliorations ont été apportées au centre de tri de Peel pour moderniser ses installations et rehausser son potentiel de récupération.

Ses équipements comprennent douze trieuses optiques, dont huit pour la capture, le nettoyage et la récupération des fibres, trois pour la capture des contenants, dont les contenants multicouches, et un « de la dernière chance » qui repasse les matières recyclables qui n'auraient pas été captées en amont.

On peut faire en ligne une [visite virtuelle en 360 degrés](#) du centre.

GFL commercialise toutes ces matières pour la Région de Peel et a conclu un accord de partage des recettes avec elle.



Des matières sont transférées sur le convoyeur d'alimentation depuis le quai de déchargement.



De gauche à droite : David St-Remy, Guillermo Pugliese, Erin Pollock et Shawn Sinclair



CONSEIL DES
MANUFACTURIERS
DE CONTENANTS
MULTICOUCHES

7



Des élèves du Nouveau-Brunswick participent au programme *Sur la trace des ordures* du *Projet Gaia*, avec le soutien du Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches.

INFOLETTRE - HIVER 2022

SOUTENIR L'ÉDUCATION À LA RÉCUPÉRATION DES CONTENANTS MULTICOUCHES DANS LES ÉCOLES CANADIENNES

En 2022, le Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches (CCMCM) a continué de soutenir des initiatives originales de sensibilisation dans les écoles du pays. Ces programmes, axés sur des expériences et des contenus éducatifs de qualité, contribuent à sensibiliser les jeunes à l'importance des stratégies de réduction des matières résiduelles et de récupération des contenants multicouches.

Le programme *Sur la trace des ordures* du *Projet Gaia* : Le programme [Sur la trace des ordures](#) a pour but d'inciter les élèves des niveaux primaire et intermédiaire à concevoir, pour leur école, un plan de détournement des matières résiduelles. En triant l'ensemble des matières résiduelles produites dans leur école en une journée, les élèves parviennent à cerner les problèmes, puis à trouver des solutions qui permettent d'améliorer les résultats de leur établissement en matière de récupération des matières résiduelles. Le programme vise tout particulièrement une récupération efficace des berlingots de lait et des boîtes à boire.

Cette année, le CCMCM, qui est l'un des commanditaires du programme, a soutenu la mise en œuvre de cinq programmes *Sur la trace des ordures* dans des écoles francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick.

Il ressort de l'analyse des données recueillies auprès de 40 classes participantes dans l'ensemble de la province que parmi les catégories constituant le flux de matières résiduelles, la principale catégorie de matières récupérables était celle des matières organiques (30 %), suivie de celles du papier et du carton (représentant chacune 15 %). Les contenants multicouches, pour leur part, représentaient 12 % du flux de matières résiduelles. Nous sommes heureux de poursuivre notre collaboration avec le *Projet Gaia* au cours de l'année scolaire 2022-23 pour faire en sorte que ces chiffres soient réduits à un niveau aussi bas que possible.

Les Producteurs laitiers du Canada, équipe régionale de nutrition du Manitoba, initiative *Recycle Right with Milk* : En 2022, le CCMCM est également devenu commanditaire du programme manitobain [Recycle Right with Milk](#).

Le but de cette initiative est d'offrir aux écoles primaires de la province un programme qui favorise chez les élèves la bonne habitude de boire du lait le midi, tout en sensibilisant ces jeunes à l'environnement et en les aidant à optimiser la récupération des contenants de boissons.

Le soutien du CCMCM a permis d'installer, dans les écoles du Manitoba, 35 bacs à trois modules Spectrum Slim pour la collecte sélective ainsi que 175 seaux et couvercles en plastique destinés à la collecte des liquides résiduels.

ÉcoÉcoles Canada : Dans le cadre de leur partenariat d'une durée de deux ans, le CCMCM et le programme [ÉcoÉcoles Canada](#) ont collaboré à la conception de nouveaux outils et d'autres ressources bilingues visant à encourager les élèves partout au pays à participer activement à la mise en place de systèmes de



Les bacs à trois modules Spectrum Slim facilitent aux élèves des écoles manitobaines le tri de leurs déchets et la récupération des contenants de boissons, y compris des berlingots de lait.

Lire la suite à la page suivante



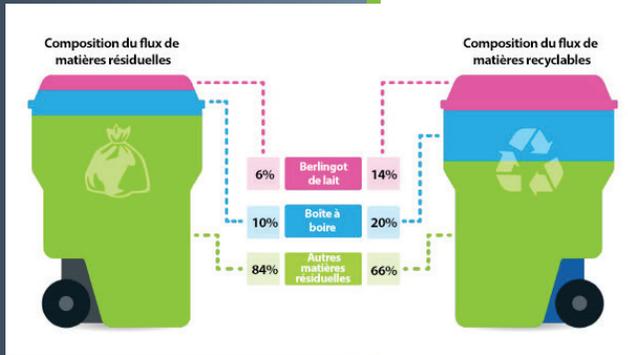
CONSEIL DES
MANUFACTURIERS
DE CONTENANTS
MULTICOUCHES

8

INFOLETTRE - HIVER 2022

récupération et à la gestion responsable des berlingots de lait et des boîtes à boire dans les écoles. Le CCMCM et ÉcoÉcoles ont également réalisé, en anglais et en français, une vidéo de deux minutes intitulée [Meilleures pratiques pour recycler les contenants multicouches à l'école](#) qui a reçu un accueil très favorable.

Au cours de l'année scolaire 2021-22, 136 écoles ont chacune effectué une étude de caractérisation de leurs déchets. Selon les résultats transmis par les écoles elles-mêmes, les contenants multicouches constituaient une proportion appréciable (34 %) des matières récupérées et 16 % des matières résiduelles. Comme il l'a fait au Nouveau-Brunswick, le CCMCM est actuellement en pourparlers avec ÉcoÉcoles pour déterminer la meilleure manière d'appuyer, au cours des prochaines années, l'objectif de détourner complètement les contenants multicouches du flux des matières résiduelles des écoles.



Résultats des études de caractérisation visuelles effectuées par 136 éco-écoles participantes.

CONTINUUS MATERIALS AUGMENTE SA PRODUCTION POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE DE PANNEAUX DE TOIT FABRIQUÉS À PARTIR DE CONTENANTS MULTICOUCHES POST-CONSUMMATION

Plus tôt cette année, nous avons appris que Continuous Materials, l'un des débouchés pour les contenants multicouches post-consommation du Canada, a été [acquise](#) par Waste Management inc., le géant nord-américain des services environnementaux, et Tailwater Capital, une société de financement par capitaux propres. Lors d'une récente conversation avec le

Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches, Jeff Dushack, directeur du marketing de Continuous, a confirmé que cette transaction a apporté un afflux important de nouveaux fonds pour financer la croissance de l'entreprise pour les années à venir. Le produit phare de l'entreprise, le Everboard, qui est un panneau pour les toits plats et à faible pente (il s'agit du panneau qu'on installe entre l'isolation du toit et la couche d'étanchéité), est fabriqué par pressage à chaud de contenants multicouches d'aliments et de boissons avec d'autres fibres et de plastiques post-consommation. Comme la production actuelle a pratiquement été épuisée

au cours des trois dernières années, des plans sont en cours de préparation pour la construction d'une nouvelle usine dont la capacité de production, selon M. Dushack, devrait excéder de plusieurs fois le volume de l'usine actuelle de Continuous à Des Moines, dans l'Iowa. Étant donné qu'il faut au moins deux ans pour qu'une nouvelle usine soit opérationnelle, l'entreprise prévoit, entre temps, d'accroître la capacité de son usine actuelle afin de satisfaire une partie de la demande croissante de panneaux. L'emplacement de la nouvelle usine n'a pas encore été choisi.

Le Canada joue un rôle important dans la fourniture de matières premières à Continuous Material et continuera à le faire après l'expansion, mais à un volume beaucoup plus élevé, confirme M. Dushack.



Installation du produit Everboard sur un toit plat

Conseil canadien des
manufacturiers de contenants
multicouches

20 De Boers Drive, bureau 420
Toronto, ON M3J 0H1

647-967-5881

ifaucher@recyclecartons.ca